

Avis voté en plénière du 12 décembre 2018

## Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir

## Déclaration du groupe Coopération

Les enjeux du thème débattu aujourd'hui renvoient aux racines mêmes du CESE et de sa culture. Renforcer la cohésion sociale est au cœur des orientations de notre mandature, et il nous est naturel d'y porter le principe de fraternité. Le sujet des personnes sans domicile fixe reste aujourd'hui au cœur des préoccupations des français, en témoigne les pétitions et leurs nombreuses signatures qui ont motivé cet avis.

Comme le souligne l'avis, alors que depuis plus d'une vingtaine d'années les moyens alloués au soutien des personnes sans domicile fixe augmentent, l'absence de stratégie intégrée empêchent d'atteindre les objectifs fixés par les pouvoirs publics.

Nous validons la vision des rapporteurs sur ce sujet. Il est nécessaire d'associer à cette stratégie des éléments en faveur de l'insertion et de l'accompagnement des SDF sur le moyen et long terme. C'est pourquoi le groupe de la coopération partage les 3 axes choisis par les rapporteurs afin de structurer leur avis et leurs préconisations.

Le premier axe lié au logement rappelle bien que l'accès au logement est la première étape pour réinsérer les personnes sans domicile fixe dans notre société. Les acteurs du secteur en sont conscients et certains agissent dans ce sens. Les organismes Hlm, par exemple, se sont engagés de longue date en faveur des personnes fragiles. Les 10 000 logements Hlm accompagnés en sont à leur quatrième appel à projets, preuve de leur succès et de l'engagement des bailleurs sociaux.

Le second axe lié à l'amélioration du traitement de l'urgence traite d'une question essentielle alors que de plus en en plus de jeunes, de femmes, de familles se retrouvent sans domicile fixe. Dès les premiers pas dans la rue, ces personnes sont vulnérables aux violences, à la maladie et à l'isolement social. Mettre prioritairement à l'abri les femmes sans domicile fixe, comme l'avis le préconise, est une des nombreuses solutions que nous soutenons.

Enfin, le dernier axe qui concerne l'accompagnement auprès des personnes sans domicile fixe, a fait remonter le rôle essentiel des bénévoles et des travailleurs sociaux. C'est grâce à ces acteurs que nous pouvons faire évoluer les représentations et les préjugés à l'encontre des personnes vivant dans la rue. Les actions solidaires redonnent de la dignité aux personnes et leur permettent de retrouver la confiance nécessaire pour franchir les étapes de leur insertion sociale.

En conclusion, le groupe de la coopération soutient l'ensemble des préconisations présentées dans l'avis et souhaite remercier les deux rapporteurs pour la richesse de leur travail.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.